

SIVU DOMAINE SKIABLE CREST-VOLAND COHENNOZ (Savoie)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****SEANCE DU COMITE SYNDICAL en date du 09 mars 2025****Nombre de délégués :**

En exercice : 07

Présents : 05

Absents : 02

Votants : 06

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à 18 heures, le comité syndical légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de M. GARDET Benjamin.

Présents : GARDET Benjamin, REBORD Jean-Luc, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, VIALLIS Gérard, délégués titulaires.

Date de la convocation :

23/02/2026

Également présents : RAMBAUD Christophe, Maire de Crest-Voland et EXCOFFON Christian, Maire de Cohennoz

Absents : MOLLIER Christelle pouvoir à SOCQUET-JUGLARD Magdalène, TEYPAZ Thierry, délégués titulaires

Secrétaire : BOURGEOIS-ROMAIN Florent

Délibération n° 2026-04D04 – Affectation du résultat d'exploitation 2025**Le comité syndical**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ✓ un excédent d'exploitation de : 1 093 812.67 €
- ✓ un déficit d'investissement de : 703 630.25 €
- ✓ aucun « reste à réaliser »

Le comité syndical, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- Décide d'affecter le résultat d'exploitation du budget comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	727 381.24
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
C. Résultats antérieurs reportés	386 421.43
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 093 812.67
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	-703 630.25
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	703 630.25
AFFECTATION (2) = d.	1 093 812.67
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	703 630.25
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	390 182.42

Ainsi fait en séance, les jour mois et an susdit.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire

